

Composition et missions de la cellule de veille « Épidémie Covid-19 »

Composition :

Yves BUISSON, président
Didier HOUSSIN, secrétaire
Patrick BERCHE, microbiologie
Jeanne BRUGÈRE-PICOUX, vétérinaire
Anne-Claude CRÉMIEUX, infectiologie
Gérard DUBOIS, santé publique
Dominique KEROUEDAN, santé publique
Christine ROUZIOUX, virologie

Dans le cadre de la gestion de l'épidémie, la Cellule de veille scientifique mise en place par l'Académie nationale de médecine rassemble un groupe d'experts représentatifs des domaines de la santé publique, de l'épidémiologie, de l'infectiologie, de la virologie, des sciences pharmaceutiques et des sciences vétérinaires.

La Cellule de veille sera en interaction avec un réseau ressource non-limitatif de membres de l'Académie, qui ont fait part de leur domaines d'attention et qui est composé de : Jean ADES (effets psychiques et psychiatriques) ; Pierre BÉGUÉ (pédiatrie) ; François BRICAIRE (infectiologie) ; Martin DANIS (médecine tropicale) ; Patrice DEBRÉ (projets de recherche, immunologie) ; Gérard DUBOIS (addictions) ; Marc GENTILINI (infectiologie, médecine tropicale) ; Christian GERAUT (santé au travail) ; Vincent JARLIER (microbiologie, hygiène hospitalière) ; Henri JULIEN (médecine de catastrophe) ; Eric VIVIER (immunologie, inflammation, essais cliniques).

Tous les académiciens sont engagés et participent à cette action en adressant des informations, idées, et suggestions de thèmes à traiter au président de la cellule de veille.

Les missions assignées à la Cellule de veille sont les suivantes :

1. Assurer une veille scientifique sur l'évaluation et la gestion du risque dans le cadre de l'épidémie à Covid-19 ;
2. Se positionner en appui argumenté des recommandations et informations diffusées par les autorités sanitaires ;
3. Formuler des recommandations en matière de prévention, notamment en termes d'hygiène, de santé mentale, d'alimentation ou d'exercice physique, compte-tenu des mesures de gestion de l'épidémie ;
4. Explorer des questions qui se posent aux interfaces des disciplines médicales, pharmaceutiques et vétérinaires dans le cadre de cette épidémie ;
5. Contribuer, par sa réflexion, à la préparation du retour d'expérience de cette crise épidémique ;
6. Proposer au Bureau de l'Académie, via le Président et le Secrétaire perpétuel, des bulletins internes hebdomadaires, voire pluri-hebdomadaires, et d'éventuels projets de communiqués ou de communiqués de presse, afin que l'Académie puisse jouer son rôle d'information et de sensibilisation.